



Permis suspendu perdu

Par Enzo95sdj

Bonjour, il y a 3 mois mon permis a été suspendu pour une durée de 6 pour alcoolémie. Je n'ai pas pu restituer mon permis car il est perdu. Afin de déclarer la perte je dois en demander un nouveau sauf qu'il est suspendu.

Mon problème est que d'après certains site tant que le permis n'a pas été restitué la durée de suspension ne commence pas pouvait vous m'éclairer svp.

Merci d'avance

Par Suisse1291

Déjà, 1ère chose à faire, faire une déclaration de perte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.